



Séminaire commun AFS-GT18 et IRES
2008-2009

Démocratie industrielle et relations professionnelles

L'objectif de ce séminaire est de renouveler les conceptions de la démocratie industrielle à la lumière des évolutions actuelles documentées par les travaux pluridisciplinaires des différentes équipes qui étudient les relations professionnelles.

La notion de démocratie industrielle est à la fois polysémique, ancienne et consubstantielle des relations professionnelles¹. Entendue comme l'organisation par le pouvoir politique des rapports de pouvoirs entre les représentants du capital et du travail dans l'ensemble de la société, elle éclaire les points de contact entre « les principes et les procédures de la démocratie politique et la sphère industrielle »² et rend ainsi visibles les liens entre luttes politiques et luttes syndicales. Dès l'origine, les formes de la démocratie industrielle dont l'objet est de réguler les espaces de confrontation entre patronats et syndicats font débat.

Au sein du mouvement ouvrier, confronté à la question centrale de la transformation de l'organisation sociale de la société, s'opposent deux conceptions de la démocratie industrielle. L'une qu'on pourrait qualifier de *démocratie de représentation* est plutôt structurée autour du rôle des organisations syndicales aux différents niveaux des relations industrielles et des instances représentatives dans l'entreprise pour participer à la détermination collective de leurs conditions de travail et de rémunération. L'autre relève plutôt de la *démocratie directe* en ce qu'elle met l'accent sur des modalités d'organisation par lesquelles les salariés seraient susceptibles de s'exprimer avec ou sans intermédiation institutionnelle. Dans des contextes différents, on retrouve cette dernière conception à la fin de la Première Guerre mondiale dans le mouvement des *shop-stewards* britanniques ou celui des conseillistes allemands qui, tous, rencontrent la méfiance des dirigeants syndicaux vis-à-vis de la « démocratie d'établissement » assimilée à la défense d'intérêts particuliers, à l'égoïsme d'entreprise. La question de l'articulation de ces deux conceptions, dans des termes réévalués, s'exprime toujours dans l'accent mis sur l'autogestion et l'expression directe des salariés par la CFDT des années soixante-dix face à la primauté syndicale défendue par la

¹ L'ouvrage de référence de Sydney et Béatrice Webb, communément associés à la fondation de l'étude des relations professionnelles s'intitule *Industrial Democracy* (1897).

² King, Van De Vall (1978), *Models of Industrial Democracy: Consultation, Co-determination and Workers Management*, La Haye, Mouton.

CGT. La question de la participation à la décision économique est débattue et controversée au sein des deux conceptions.

Ces débats se traduisent dans des dynamiques institutionnelles portées par les acteurs des relations professionnelles qui disposent de la capacité à pérenniser des arrangements sociaux dans l'ordre des règles institutionnelles. Si, pour les Webb, l'établissement d'une démocratie industrielle fondée sur la négociation devait d'abord donner une place dans l'organisation sociale à la classe ouvrière, afin qu'elle cesse d'être « classe dangereuse », l'enjeu, après la fin de la Deuxième Guerre mondiale, porte plus directement sur la participation à la décision économique, que ce soit au travers d'institutions de représentation des intérêts salariés ou d'une collaboration organique entre salariés et patronat par la démocratie actionnariale. Cette institutionnalisation est pourtant toujours ambivalente et marquée par les compromis entre acteurs. La co-détermination allemande est à cet égard emblématique car conçue par le pouvoir politique comme un moyen de rationalisation économique et par les syndicats comme un instrument, à côté de la planification et de la nationalisation, sur la voie de la démocratisation de l'économie.

Les systèmes de coopération établis entre les acteurs des relations professionnelles dans la plupart des grands pays industrialisés sont désormais bouleversés par les profondes transformations économiques ; les enjeux se sont déportés et diversifiés. De puissantes forces de différenciation de la cohésion salariale poussent à remettre en cause non seulement les rôles institutionnels reconnus aux acteurs des relations professionnelles dans le système qu'ils contribuent à réguler, mais aussi les liens qu'ils entretiennent avec l'ensemble des forces sociales et ainsi leur rôle structurant dans les processus de hiérarchisation sociale.

En matière de démocratie industrielle dans l'entreprise, ces évolutions touchent à la fois les formes de représentation des salariés, les diverses modalités de leur association à la décision économique ou encore leurs rapports avec l'ensemble des parties prenantes. Au niveau sectoriel, les règles régissant les relations professionnelles s'étaient structurées autour des noyaux solides du salariat. Désormais, les branches sont mises à l'épreuve comme lieu de production de la cohésion salariale et de régulation de la concurrence. On est conduit à s'interroger sur la gestation de nouveaux espaces de négociation et leur place dans la production de règles qui gouvernent la cohésion sociale dans son ensemble. Au niveau national enfin, les transformations du capitalisme modifient les conditions de la participation des groupes d'intérêts à l'élaboration des politiques publiques et l'organisation de l'Etat-providence, analysée dans les années soixante-dix en termes de « néo-corporatisme » puis, dans les années quatre-vingt de « pactes sociaux ». Les formes de coordination entre les représentants du monde du travail et l'Etat sont en pleine recomposition. Les séances du séminaire cherchent à explorer les enjeux de ces évolutions.

Séance 1
Démocratie industrielle et démocratie politique
-
Vendredi 7 novembre 2008

Allocutions d'ouverture de J.-L. Levet (pour l'IRES) et d'A. Bevort (pour le GT 18)
Présentation du séminaire : A. Mias, F. Rey et C. Vincent (pour le GT 18)

C. Didry, sociologue, IDHE : *Droit, démocratie et liberté au travail dans le système français de relations professionnelles*

U. Rehfeldt, politologue, IRES : *Démocratie économique dans le système allemand de relations professionnelles*

É. Béthoux, I. da Costa, C. Didry, M. Meixner et A. Mias : *B. et S. Webb : Syndicalisme et démocratie*

Un pot sera servi au terme de cette première journée.

Séance 2
Action publique et nouveaux espaces de régulation
-
Vendredi 12 décembre 2008

M. Cattla, sociologue, CERTOP, *Les élus locaux comme acteurs du dialogue social territorial*

A. Jobert, sociologue, IDHE, *Titre à venir*

F. Rey, sociologue, LISE-CEPS, *Convergences spatiales des pratiques syndicales et publiques locales*

E. Verdier, politiste, LEST, *Les risques du travail : une problématique fondatrice de nouveaux espaces de régulation ?*

Thèmes des séances à venir (planning indicatif):

- **Séance 3 : Participation à la décision économique (février 2009)**
- **Séance 4 : Gouvernance des restructurations (avril 2009)**
- **Séance 5 : Paritarisme et participation à la gestion de l'Etat-Providence (juin 2009)**
- **Séance 6 : La démocratie industrielle au quotidien : conflits et précarité (septembre 2009)**
- **Séance 7 : Quel avenir pour la démocratie industrielle ? (novembre 2009)**

Les thèmes des séances ultérieures seront discutés collectivement et seront fonction des pistes et des intérêts mis en avant par les travaux réalisés.